

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°210

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Les marchés finissent l'année en beauté
- Le pétrole, au centre de toutes les attentions

C'est déjà hier

- Pour l'INSEE, la croissance malgré tout
- Hausse des taux par la FED, chronique d'une histoire annoncée
- La France, un pays égalitaire ?

Le Coin de la Conjoncture

- 2017, l'année du 60^{ème} anniversaire de la CEE
- L'Europe du niveau de vie et de la consommation

Le Coin des Tendances

- Le pire des mondes n'est pas certain !
- La cyber-armée française bientôt en fonction

Le Coin du Graphique

- Biens industriels, un déficit bien ancré

Le Coin de l'agenda économique et financier

Le Coin des statistiques

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 16 déc. 2016	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 833,27	+1,45 %	4 637
Dow Jones	19 843,41	+0,44 %	17 423
Nasdaq	5 437,16	-0,13 %	5 107
Daxx Allemand	11 404,01	+1,79 %	10 743
Footsie	7 011,64	+0,83 %	6 242
Euro Stoxx 50	3 259,24	+1,93 %	3 100
Nikkei	19 401,15	+2,13 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,768 %	+0,025 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,315 %	+0,043 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,569 %	+0,189 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,0455	-0,94 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 137,980	-1,80 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	55,010	+1,29 %	37,570

Le pétrole, au centre de toutes les attentions

Pour la première fois en 15 ans, l'OPEP a conclu un accord de réduction de la production impliquant 11 pays non-membres du cartel. Ces derniers ont accepté la réduction de leur production de 558 000 barils par jour qui s'ajoute à celle de 1,2 million

de barils jour de l'OPEP. La Russie s'est engagée, à elle seule, à baisser sa production de 300.000 barils par jour comme elle l'avait récemment promis.

Les cours ont d'autant plus progressé lundi que l'Arabie saoudite a laissé entendre qu'elle était prête à réduire sa production au-delà des 500.000 barils/jour de moins prévus par l'accord.

Jugée nécessaire pour l'équilibre financier de nombreux pays pétroliers mais aussi des compagnies pétrolières, cette remontée des cours pourrait conduire à une augmentation de la production des États-Unis et du Canada. Depuis que les cours remontent, le nombre de plateformes de forage continue de progresser. Sur la première semaine de décembre, 21 gisements ont été ouverts sur un total de 498. Depuis le point bas de mai 2016, 182 gisements ont été remis en fonctionnement.

Les marchés finissent l'année en beauté

Paris a connu une nouvelle de hausse ; le CAC 40 est désormais à 200 points au-dessus de son niveau du 31 décembre 2015. La hausse des taux de la FED qui avait été anticipée a juste ralenti la progression. La Nasdaq a lâché un petit peu de terrain mais cela a fait suite à de fortes hausses/

Après plusieurs semaines de forte croissance, les marchés devraient entrer dans une phase de consolidation sur fond de ralentissement des échanges liés aux fêtes de fin d'année.

C'EST DÉJÀ HIER

Pour l'INSEE, la croissance malgré tout

Dans sa note de conjoncture du mois de décembre, l'INSEE a revu à la baisse le taux de croissance pour 2016 suivant ainsi l'exemple donné par la Banque de France il y a quelques jours. Il serait de 1,2 % et non de 1,3 % comme initialement prévu. La croissance française serait ainsi, cette année, inférieure à celle de la zone euro et des pays avancés (1,6 %).

Pour le 4^{ème} trimestre, la croissance s'accélérerait légèrement avec un taux attendu par l'INSEE à 0,4 %. L'institut prévoit un taux de 0,3 % pour le 1^{er} trimestre et de 0,4 % pour le 2^{ème} trimestre.

L'INSEE reste assez prudent pour 2017 en constatant que l'acquis de croissance sera de 1 %, soit le même niveau qu'en 2016. Il compte sur une contribution positive du commerce extérieur, ce qui serait une nouveauté au regard des résultats de ces deux dernières années (en 2016, le commerce a pesé à hauteur de -0,7 point sur la croissance). En effet, l'année prochaine, la France pourra compter sur un surplus de livraisons aéronautiques.

L'emploi marchand continuerait de progresser d'ici à mi-2017, encore soutenu par les dispositifs publics (contrat d'avenir, etc.). Dans ces conditions, le taux de chômage devrait légèrement baisser pour revenir à 9,8 % à la mi-2017 (9,5 % pour la France métropolitaine). L'emploi total progresserait de 70 000 postes au premier semestre 2017 après +88 000 au second semestre 2016.

Depuis le printemps, l'inflation se redresse légèrement en atteignant +0,5 % sur un an en novembre 2016 contre -0,2 % en avril. Elle continuerait d'augmenter jusqu'à atteindre +1,0 % en juin 2017, essentiellement du fait de la composante énergétique. En revanche, l'inflation sous-jacente (inflation calculée en supprimant les biens soumis à de fortes fluctuations comme l'énergie) serait quasi stable (+0,7 % en juin 2017 contre +0,5 % en octobre).

En 2017, l'INSEE considère donc que le rythme de la croissance française actuelle se maintiendrait en particulier en raison d'un climat des affaires stable, un peu au-dessus de sa moyenne de longue période. Il s'établit à 102 en novembre, un niveau compatible avec une croissance trimestrielle de l'ordre de +0,3 % à +0,4 %.

Par ailleurs, l'INSEE parie sur une progression de l'activité dans le secteur de la construction. Après deux années de fort recul en 2014 et en 2015, les dépenses de travaux publics se relèvent et la construction de logements neufs s'améliore progressivement. L'activité du secteur du bâtiment devrait enregistrer une hausse de 1,9 % en 2016. Pour 2017, la Fédération Française du Bâtiment prévoit une croissance de 3,4 % en volume grâce à l'accélération de la reprise des constructions neuves (+7,00%). Ces bons résultats ne compensent pas la contraction de 21 % de l'activité entre 2007 et 2015.

Le pouvoir d'achat sous le joug du baril de pétrole

En 2016, le pouvoir d'achat du revenu des ménages progresserait de nouveau, à +1,8 % en moyenne annuelle après +1,6 % en 2015, grâce à l'accélération de l'emploi marchand et à la stabilité des prix. D'ici à mi-2017, les gains de pouvoir d'achat se feront plus rares du fait du regain de l'inflation. Ils pourraient passer de passer de 1,5 % à 0,6 %.

L'INSEE s'attend à une petite reprise de la consommation après deux trimestres de stagnation. Au 4e trimestre, elle pourrait progresser de 0,5 %. La hausse serait de 0,3 % par trimestre au cours du premier semestre.

Taux d'épargne des ménages, un repli attendu en 2017

L'INSEE constate que la propension à épargner des Européens a tendance à augmenter malgré ou à cause de la baisse des rendements. Par effet d'encaisse, les ménages augmentent leur effort d'épargne.

En 2016, le taux d'épargne des ménages français progresserait très légèrement en s'élevant à 14,7 % contre 14,5 % du revenu disponible brut en 2015. Le taux d'épargne

financière est passé de son côté de 5,5 à 5,7 %. Pour 2017, l'INSEE s'attend à un léger repli de l'épargne des ménages à 14,5 % du fait de l'érosion des gains de pouvoir d'achat et du maintien d'un bon niveau de consommation. L'épargne financière reculerait de 5,7 à 5,3 %.

L'investissement, l'INSEE croît à la reprise

Après avoir fortement progressé fin 2015 et début 2016, l'investissement des entreprises s'est replié au cours des 2^e et 3^e trimestres de 2016. Néanmoins, l'INSEE espère une reprise d'ici mi-2017 : +0,5 % au quatrième trimestre 2016 puis +0,8 % au premier trimestre 2017 et +0,5 % au deuxième trimestre.

L'investissement des ménages progresse régulièrement depuis un an, au rythme de +0,4 % en moyenne par trimestre. La récente hausse des permis de construire suggère que cette tendance se poursuivrait et s'amplifierait même un peu d'ici mi-2017 avec une croissance de l'ordre de +0,6% par trimestre.

Des aléas mais pas de remise en cause de la tendance de fonds

L'INSEE souligne que de nombreux aléas pourraient remettre en cause le scénario retenu. Les incertitudes politiques sont importantes du fait d'un grand nombre d'élections en Europe, de l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis et de l'engagement du Brexit.

En effet, le contexte international est en demi-teinte avec une reprise qui tarde à se faire sentir au sein des pays émergents. Si la Russie semble sortir de la récession, ce n'est pas le cas pour le Brésil. De ce fait, les importations des pays émergents ont quasiment stagné au troisième trimestre

Au sein des pays avancés, l'accélération de la croissance reste très modeste et repose essentiellement sur celle des États-Unis. Malgré les faibles taux d'intérêt, la croissance de la zone euro est handicapée par la faiblesse de l'investissement des entreprises. La croissance a tendance à se ralentir en Espagne et en Allemagne, un léger mieux étant constaté au cours du 3^e trimestre en Italie. Après le recul du PIB au 2^{ème} trimestre, la France a renoué avec une faible croissance au 3^{ème} trimestre (+0,2 %) La production manufacturière s'est redressée (+0,6 % après -1,0 %) avec la reprise d'activité dans les branches affectées par les mouvements sociaux au printemps (chimie, raffineries). La construction a nettement rebondi (+1,0 % après -0,4 %), aussi bien en travaux publics qu'en construction de logements. En revanche, la consommation des ménages est restée étale. L'investissement des entreprises a reculé pour le deuxième trimestre consécutif (-0,4 % après -0,2 %).

L'INSEE prend en compte l'augmentation, aux États-Unis, des taux d'intérêt ainsi que l'éventuel retour des politiques budgétaires plus expansionnistes. En revanche, il souligne que les effets sur les taux en Europe resteront limités du fait du maintien d'une politique monétaire accommodante. Sur le cours du pétrole, l'institut statistique

considère que le prix du baril ne devrait pas fortement progresser en raison de l'importance des stocks et de la croissance moyenne de l'économie mondiale. Le relèvement du prix du pétrole devrait peser sur l'activité des pays avancés sauf aux États-Unis.

Les effets du Brexit commenceraient à se faire sentir au Royaume-Uni avec un ralentissement de la croissance provoqué par une baisse du pouvoir d'achat en raison de l'inflation importée.

En 2016, la croissance du commerce mondial serait la plus faible depuis 2009 avec une progression de 1,2 % environ, soit trois fois moins vite que la croissance de l'activité. Ce ralentissement tiendrait à la faiblesse des importations américaines et de celles des pays émergents. Avant crise, le commerce international augmentait plus vite que le PIB.

Hausse des taux par la FED, chronique d'une histoire annoncée

Mercredi 14 décembre, la FED a relancé le processus de hausse des taux, engagé l'année dernière et interrompu depuis. Il a ainsi relevé d'un quart de point ses taux directeurs qui se situeront dans une fourchette de 0,50 % à 0,75 %. Trois hausses sont logiquement programmées en 2017, au lieu de deux prévues initialement.

Cette hausse est l'histoire d'une chronique annoncée. La FED est d'autant plus incitée à relever les taux que le programme de Donald Trump pourrait conduire à une augmentation du déficit public. Il faut tout à la fois attirer les capitaux nécessaires au financement et freiner les ardeurs dépensières de la nouvelle administration.

La FED a indiqué mercredi dernier que la politique budgétaire n'est néanmoins pas le seul facteur pris en compte pour la fixation des taux directeurs. La Présidente de la FED demeure très prudente sur l'évolution de la situation économique et financière. Janet Yellen a ainsi déclaré "en ce moment, nous évoluons dans un environnement d'incertitudes ».

Sur la situation économique, la présidente de la Fed a estimé que l'état actuel du marché du travail, avec un taux de chômage de 4,6 %, ne nécessitait pas de stimulus fiscal, comme le propose Donald Trump. Elle a néanmoins souligné que le taux de participation au marché du travail restait faible et que le nombre élevé de temps partiels subis était aussi élevé. Elle a indiqué qu'il fallait en revanche se préoccuper du niveau de la productivité.

Janet Yellen a tenté de justifier ses positions face aux critiques de Donald Trump qui l'a accusé de maintenir artificiellement les taux bas pour favoriser les Démocrates. Elle a critiqué à demi-mot l'idée émise par la nouvelle équipe présidentielle de revenir sur la régulation financière. « Je crois que nous avons vécu une crise financière dévastatrice, qui a eu un coût énorme pour notre économie. La plupart des membres du Congrès et le public sont sortis de cette expérience avec la conviction qu'il était

important de prendre une série de mesures qui aboutissent à un système financier plus sûr et plus fort » a-t-elle indiqué.

Elle a souligné par ailleurs que sur l'emploi industriel, les destructions étaient liées aux évolutions technologiques plus qu'à la mondialisation. Elle a répété qu'elle avait « l'intention de servir [son] mandat de quatre ans », tout en reconnaissant qu'il était possible qu'elle ne soit pas reconduite dans ses fonctions.

Les hypothèses économiques retenues par la FED

Pour la croissance

La FED prévoit une croissance de 1,9 % pour 2016 (contre 1,8 % anticipé en septembre). Pour 2017, elle a légèrement relevé ses prévisions, à 2,1 % (contre 2 %). Le taux de croissance à long terme, lui, est estimé à 1,8 %, ce qui est très éloigné de la promesse de Donald Trump de 3,5 % voire 4 %.

Pour le chômage

La FED compte sur un taux de chômage de 4,7 % en 2016 (contre une précédente anticipation de 4,8 % affichée en septembre), de 4,5 % en 2017 (contre 4,6 %), de 4,5 % en 2018 (prévision inchangée), et de 4,5 % en 2019 (contre 4,6 %).

Pour l'inflation

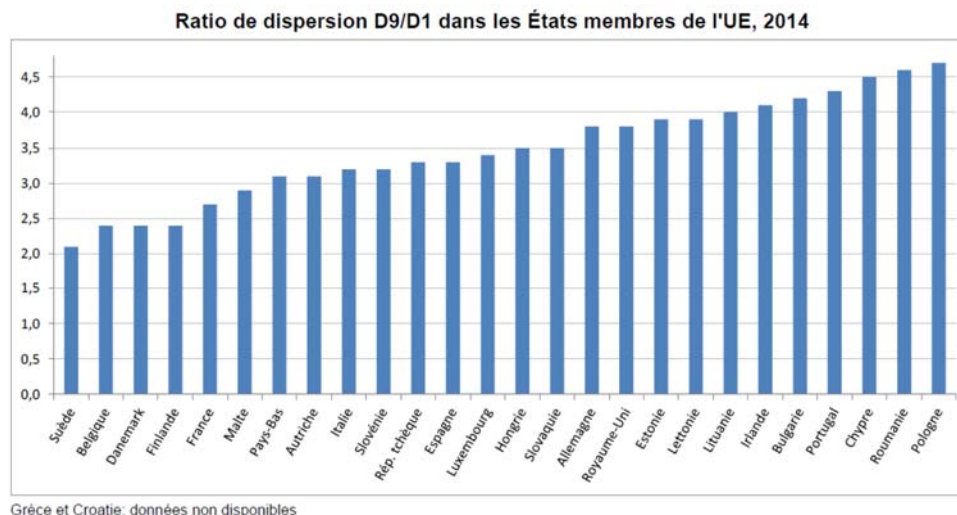
Les anticipations restent stables à 1,7 % en 2016, 1,8 % en 2017, 2 % en 2018 et 2 % en 2019.

La France, un pays égalitaire ?

Entre et au sein des différents des Etats européens, les inégalités de revenus sont variables allant d'un ratio de 1 à 2 à un ratio de 1 à 5. Ces inégalités s'expriment tant entre déciles qu'entre secteurs d'activité. Ainsi, les activités financières et d'assurance se classant parmi les secteurs les plus rémunérateurs dans tous les États membres de l'UE, tandis que le secteur de l'hébergement et de la restauration figure parmi les moins rémunérateurs.

Les écarts de salaires horaires bruts au sein d'un même pays peuvent être mesurés en utilisant les déciles, et notamment le plus bas et le plus élevé, qui correspondent aux 10 % des salariés gagnant le moins (D1) et aux 10 % gagnant le plus (D9). Aussi, un ratio interdécile D9/D1 élevé indique de fortes disparités. Parmi les États membres de l'UE en 2014, le ratio de dispersion D9/D1 s'échelonnait de 2,1 en Suède à 4,7 en Pologne. En d'autres termes, les 10 % des salariés les mieux payés gagnaient au moins deux fois plus que les 10 % les moins payés en Suède, et environ cinq fois plus en Pologne. Après la Pologne, la Roumanie (avec un ratio de 4,6), Chypre (4,5), le Portugal (4,3), la Bulgarie (4,2) et l'Irlande (4,1) affichaient de fortes disparités de

salaires horaires bruts. En revanche, les plus faibles ratios D9/D1 ont été relevés, après la Suède, en Belgique, au Danemark et en Finlande (chacun avec un ratio de 2,4), en France (2,7) ainsi qu'à Malte (2,9).



La plus forte disparité sur la partie haute de la répartition des salaires horaires bruts en 2014 a été enregistrée au Portugal (avec un ratio D9/Médiane de 2,8). Cela signifie que les 10 % des salariés les mieux payés au Portugal gagnaient environ trois fois plus que le salaire médian. Le Portugal est suivi par la Bulgarie, Chypre, la Pologne et la Roumanie (tous avec un ratio de 2,5), la Lettonie (2,3), ainsi que l'Irlande, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie et le Royaume-Uni (2,2 chacun). À l'inverse, le Danemark et la Suède (avec un ratio de 1,6 chacun), la Finlande (1,7), la Belgique, la France, Malte et les Pays-Bas (1,8 chacun) affichaient les plus faibles ratios.

S'agissant de la partie basse de la répartition des salaires horaires bruts, les disparités, en 2014, étaient les plus marquées en Estonie (avec un ratio Médiane/D1 de 2,0). En d'autres termes, en Estonie, les 10 % des salariés les moins bien payés gagnaient la moitié du salaire médian. Après l'Estonie suivent l'Allemagne, l'Irlande et la Pologne (1,9 chacun), la République tchèque, Chypre, la Lituanie, la Roumanie et la Slovaquie (1,8 chacun). À l'autre extrémité de l'échelle, les écarts les plus faibles dans la partie basse de la répartition des salaires ont été relevés en Suède (avec un ratio de 1,3), en Belgique et en Finlande et (1,4 chacune), au Danemark, en France, en Italie ainsi qu'au Portugal (1,5 chacun).

Sur la base des salaires mensuels bruts, les « Activités financières et d'assurance » se classaient parmi les 3 activités économiques les plus rémunératrices dans chacun des États membres de l'UE, sauf en Irlande (où elles se classaient 4^e).

Le secteur « Information et communication » était également largement représenté dans le top 3 des activités rémunératrices, à l'exception de la Belgique, de l'Espagne et des Pays-Bas (où il se classait 4^e), en Italie et au Luxembourg (5^e position) ainsi qu'à Chypre (6^e place). La "production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné" représentait le secteur le plus rémunérateur en Belgique, en

Allemagne, en Espagne ainsi qu'en Autriche, et se classait deuxième en Bulgarie, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovénie et en Finlande.

Le secteur des « Industries extractives » occupait la première place au Danemark, aux Pays-Bas ainsi qu'au Royaume-Uni, et la deuxième place en Pologne et en Roumanie. S'agissant de « l'Enseignement », il figurait comme l'activité la plus rémunératrice au Luxembourg et se positionnait en deuxième position à Chypre. Enfin, les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » se situaient parmi les deux secteurs les plus rémunérateurs dans un seul État membre: la Belgique.

En bas du classement, les activités « hébergement et restauration » ressortaient comme étant le secteur économique le moins rémunérateur en 2014 dans tous les États membres, sauf en Espagne, à Malte et en Slovénie. Les « Activités de services administratifs et de soutien » figuraient également souvent parmi les trois secteurs les moins rémunérateurs, à l'exception de la Hongrie, de Malte (4^e en partant de la fin), de l'Estonie et de Chypre (5^e en partant de la fin) ainsi que de la Lettonie.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

2017, l'année du 60^{ème} anniversaire de la CEE

Si lors deux précédents articles (lettres 203 et 204), nous avons abordé la question de la pérennité de la zone euro en se fondant sur les analyses de Stiglitz et de Tirole, il avait été fait mention de la situation économique, l'article ci-dessous est centré sur des aspects plus politiques et institutionnels.

Le 25 mars 2017, nous fêtons le 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome qui institua la Communauté Economique Européenne regroupant la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Fut également signé en 1957 un traité instituant une communauté de l'atome, Euratom.

Ce 60^{ème} anniversaire pourrait être l'occasion d'une relance voire d'une refondation de l'idée européenne mais la probabilité que cela ne soit pas le cas est forte. En effet, l'année prochaine, plusieurs États et non des moindres (les Pays-Bas, la France et l'Allemagne) seront le théâtre d'importantes élections.

2016, une année à oublier ?

2016 a été une année difficile pour l'Union européenne. Le 7 avril 2016, les Néerlandais rejettent à 61 % l'accord d'association de l'Union européenne avec l'Ukraine. Le 23 juin 2016, les Britanniques décident à 51,9 % de sortir de l'Union européenne. Le 11 décembre 2016, les Italiens refusent par référendum la révision de leur constitution. Si ce référendum ne concernait pas en premier lieu l'Union, le vote de défiance exprimé, à cette occasion, à l'encontre du Premier Ministre Matteo Renzi s'explique notamment par le refus des politiques d'austérité censées être imposées

par Bruxelles. 2016 restera également marquée par l'incapacité des Européens à s'entendre sur le dossier des migrants.

60 ans d'avancées et de crises

Les pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet, Robert Schuman et le Belge Paul-Henri Spaak en relation avec Konrad Adenauer, Joseph Bech et Johan Willem Beyen, ainsi que de l'Italien Alcide De Gasperi, ont lancé un processus de coopération européenne en 1951, reposant sur la création d'un marché commun du charbon et de l'acier, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Avec la Communauté Economique et Européenne, les dirigeants européens opèrent un saut qualitatif important avec un élargissement du marché commun au reste de l'économie. Cette affirmation d'un marché européen s'inscrit dans un processus plus large de libéralisation des échanges dans le cadre du GATT (qui deviendra plus tard l'OMC). La France accepte d'abandonner le protectionnisme et de s'engager dans un processus de modernisation de sa législation économique à la condition que l'agriculture fasse l'objet d'un traitement particulier. C'est ainsi que naît la politique agricole commune qui est d'inspiration éminemment fédérale. Au moment de sa création, cette politique reposait sur trois principes : la garantie de prix, la préférence communautaire et le tarif extérieur commun.

Dès 1961, le Royaume-Uni qui, avec la fin de son empire coloniale est de plus en plus isolé, présente sa candidature à la CEE. L'opposition du Général de Gaulle a abouti à reporter jusqu'en 1973 son adhésion qui intervient en même temps que celle du Danemark et de l'Irlande.

La CEE étant synonyme de démocratie, de paix et de prospérité, la liste des candidats ne fit que s'allonger. La Grèce devient membre de la CEE en 1981 et l'Espagne ainsi que le Portugal en 1986. Testée autour de l'acier et du charbon, l'idée d'un marché commun européen est au cœur des principes du Traité de Rome. La CEE, durant ces vingt premières années, c'était surtout la Politique Agricole Commune qui absorbait alors jusqu'à deux tiers du budget. Aujourd'hui, elle est encore le premier poste de dépenses.

Jacques Delors, Président de la Commission européenne lance, en 1986, le projet de marché unique. La libre circulation des hommes, des biens, des services et des capitaux devient une réalité. La suppression des frontières et la création de l'Espace de Schengen s'inscrit dans cette logique.

Avec le traité de Maastricht, un nouveau cap est franchi ; l'Union européenne absorbe la CEE, la CECA et Euratom. Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, en 2009, il est mis fin aux piliers de l'Union européenne qui englobe désormais la coopération policière et judiciaire en matière pénale ainsi que la politique étrangère et de sécurité commune. Par ailleurs, le terme Communauté européenne disparaît de la terminologie.

Les années 1990 et 2000 sont celles de l'élargissement vers le Nord et vers l'Est. En 1995, la Suède, la Finlande et l'Autriche adhèrent à l'Union. En 2004, c'est au tour de la Pologne, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Hongrie, de la République tchèque, de Malte, de Chypre, de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie. Ce sont les premiers pays issus soit du Pacte de Varsovie, soit de l'URSS, à entrer dans l'Union européenne. En 2007, la Bulgarie et la Roumanie suivent le mouvement. Enfin en 2013, c'est au tour de la Croatie qui est pour le moment le dernier pays à avoir intégré l'Union européenne. Parmi les candidats à l'adhésion figurent la Turquie, la Macédoine, l'Albanie, le Monténégro et la Serbie. L'Islande après avoir fait acte de candidature l'a retirée en 2015. Deux autres États européens pourraient également demander prochainement leur adhésion : la Bosnie et le Kosovo.

Le défi de la monnaie unique

En parallèle à ces procédures d'élargissement a été conduit le processus de création de monnaie unique. Le projet de monnaie unique a été évoqué dès la fin des années 60 avec le plan Werner/Barre. Elle devait faciliter la gestion de la PAC et les échanges entre pays membres. Avec la réussite du marché unique et face aux multiples tensions sur les changes, elle revient d'actualité dans les années 80. Avec la chute du communisme, François Mitterrand pour attacher l'Allemagne réunifiée à l'Europe s'engage fortement dans la monnaie unique. Il accepte que son architecture soit germano-compatible.

Absorbés par la délicate mise en place de l'euro, les Européens négligent les conséquences du passage de 15 à 28 membres. Longtemps, l'Union européenne a été constituée d'États ayant des niveaux de développement assez proches. Avec l'arrivée des États d'Europe centrale et orientale, l'Union perd en homogénéité. Si dans les années 70, les États les plus riches avaient accepté de financer le développement de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, l'ouverture à l'Est est d'une tout autre nature. Il s'agit non plus de trois États mais d'une dizaine devant combler des dizaines d'années de retard économique. L'élargissement de l'Europe vers le Sud ne s'était pas réalisé sans difficultés. Les agriculteurs français avaient demandé des compensations face à l'arrivée des producteurs espagnols au sein de l'Union. Pour l'Europe de l'Est, au sein d'une économie mondialisée, le choc fut d'une autre nature. Les grandes firmes européennes profitèrent des différences de coûts salariaux pour s'installer en Slovaquie, en République Tchèque ou en Roumanie.

L'Europe n'a jamais été un long fleuve tranquille

L'Europe a toujours été critiquée. Elle a été accusée, dès le départ, d'être trop technocratique et d'être d'inspiration fédéraliste. Le Général de Gaulle, à travers sa politique de la chaise vide et via quelques formules bien trouvées ne manquait pas une occasion de fustiger la construction européenne tout en acceptant néanmoins les principes et les contraintes.

A partir des années 80, l'Europe est devenue de plus en plus impopulaire au sein de l'opinion publique. La création du Marché unique s'accompagna d'un nombre important de directives qui modifièrent de nombreuses dispositions nationales de nature économique ou fiscale. Les pouvoirs publics nationaux ont, par ailleurs, pris l'habitude de rejeter la responsabilité des réformes impopulaires sur l'Europe.

Les difficultés économiques de nombreux États européens à partir des années 90 ont également contribué à dégrader l'image de la construction européenne. Perçue, surtout en France, comme un paratonnerre face aux mutations économiques, l'Union d'un seul coup a été considérée comme une institution qui au contraire était le vecteur d'une révolution ultra-libérale.

Le bouc-émissaire facile

Aux yeux de certains, l'Europe symbolise la déconnexion des élites. Le rejet du Traité constitutionnel de 2005 par les Français et les Néerlandais a marqué une rupture même si, dans les faits, le rejet était une opposition aux gouvernements en place. Le divorce se serait accru avec l'impression que les dirigeants français n'ont pas tenu compte du vote de leurs concitoyens au référendum en adoptant le Traité de Nice ou en acceptant en 2012 le traité budgétaire.

Pour certains, la Commission de Bruxelles a remplacé le FMI en tant qu'institution imposant l'austérité aux peuples. Pour d'autres, l'Europe est devenue synonyme d'impuissance face aux migrations, face et à la mondialisation.

L'Europe a toujours été plurielle

Par définition, pour reprendre Edgar Morin, l'Europe, c'est la diversité, c'est la polyphonie des cultures et des langues. Cette règle n'échappe pas au projet européen qui n'est pas vécu ou ressenti de la même manière à Paris, à Rome, à Berlin ou à Londres. Chaque État réinterprète l'Europe à sa guise. Ainsi, l'Europe est pour la France, une possibilité de conserver son rang de grande puissance. L'Europe pour l'Allemagne a permis dans un premier temps de se faire accepter au niveau international et dans un second temps d'organiser économiquement sa zone d'influence. Pour les pays d'Europe de l'Est, l'Union a été vue, avant tout, comme un rempart contre la Russie....

L'Europe puissance est une création avant tout française. Chez les pères fondateurs, cette vision n'existait sans doute pas. Ils étaient mus par un puissant pragmatisme.

Ils étaient surtout des atlantistes forcenés qui avaient pour objectif d'arrimer économiquement les pays européens aux États-Unis. Il s'agissait de doubler l'alliance militaire par une alliance économique et de s'opposer à l'avancée du communisme.

L'Europe de la paix ne peut plus être le seul slogan fédérateur

Les fervents défenseurs de la construction européenne mettent en avant qu'elle a permis d'instaurer au sien du vieux continent la paix. Certes, depuis 1945, l'Europe vit un peu près en paix mais le processus de construction européenne ne peut à lui seul expliquer cet état de fait. La CEE et l'Union européenne sont davantage des conséquences du maintien de la paix que la cause. La paix en Europe a été imposée ou du moins instituée par les États-Unis, le Royaume-Uni et par l'URSS. La présence de troupes américaines et soviétiques ont garanti la paix bien plus que la CEE.

Certes, la multiplication des échanges, la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux ont conforté la paix. L'intégration des États d'Europe de l'Est à l'Union européenne reposait sur l'idée qu'il fallait empêcher le retour du nationalisme. L'adhésion à l'Union s'est doublée bien souvent d'une intégration au sein de l'OTAN qui par la présence en son sein des États-Unis a été jusqu'à maintenant un gage de paix. .

Plus de 70 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'idée que l'Europe c'est la paix n'a plus beaucoup de résonance pour les nouvelles générations. Il est difficile de bâtir un projet sur une évidence (même si elle peut être, par ailleurs, fragile).

Une communauté de destin à construire

Le drapeau, le passeport européen, la monnaie commune pour les 19 États de la zone euro, autant de symboles d'appartenance à une communauté mais malgré cela, l'Européen reste à créer. Les Américains sont souvent raillés par leur méconnaissance de la géographie. Mais combien de Français ou d'Espagnols sont capables de donner le nom des capitales des pays Baltes ou de la Slovénie (Vilnius, Riga, Tallinn et Ljubljana). Nous portons peu d'intérêt à la vie politique des autres États membres. Il n'y a pas de chaîne européenne avec un journal de 20 heures. Il n'y a pas de fête de l'Union européenne, etc..

Le couple franco-allemand, une construction française ?

L'Europe est censée reposer sur le couple franco-allemand. Or, ce dernier est avant tout une construction française. La France, pour gagner en puissance, a mis en avant l'idée du couple pour imposer ses idées. L'Allemagne, en raison de son passé, a joué le jeu durant de nombreuses années. Elle s'interdisait d'être un acteur de la scène internationale. Avec la réunification et l'élargissement vers l'Est, l'Allemagne s'affirme de plus en plus. Par ailleurs, la divergence des taux de croissance depuis 2004 entre la France et l'Allemagne a permis à cette dernière de renverser le rapport de force en sa faveur au sein du « couple » qui est, par ailleurs, mentionné et ressenti comme tel beaucoup plus en France qu'en Allemagne.

Le dernier « couple » a été constitué par Helmut Kohl et François Mitterrand. Il avait été précédé de ceux de Charles de Gaulle et de Konrad Adenauer, de Valéry Giscard

d'Estaing et d'Helmut Schmidt ainsi que de celui et François Mitterrand et d'Helmut Kohl. A l'exception de Schmidt/VGE où une réelle amitié liait les deux hommes d'État, les couples se sont construits sur la base d'évènements, la réintégration de l'Allemagne dans le concert des nations et la fin du colonialisme, la chute du Mur de Berlin et la reconnaissance des frontières.

Depuis vingt ans, le couple franco-allemand existe-t-il encore ou est-ce un élément de discours ? A 28, l'Europe ne se gouverne pas de la même façon qu'à 9 ou 15. Il faut en permanence négocier des accords. L'Allemagne en tissant des liens avec les États d'Europe du Nord et de l'Est a su s'adapter aux nouvelles règles quand la France s'est isolée. Un isolement accentué par le fait que les fonctionnaires français à Bruxelles sont souvent les moins nationalistes quand ceux des autres nationalités maintiennent des relations étroites avec leur État d'origine.

L'Europe face aux tentations nationalistes

Face à l'accélération des mutations économiques et technologiques, face au ralentissement de la croissance, face à la multiplication des menaces extérieures, les populations des États européens réclament plus de protection et remettent au goût du jour des valeurs nationales. Le populisme des années 2010 n'est pas celui des années 1930. Le racisme, même s'il sévit encore, n'est pas sa pierre angulaire. Le populisme moderne est avant tout un populisme de confort et de sécurité.

En Europe, la thématique eurosceptique se diffuse largement. Dans de nombreux pays, les partis europhobes obtiennent de plus en plus de voix aux différentes élections au point d'être un jour en situation de les remporter (le Mouvement 5 étoiles en Italie, le parti du peuple au Danemark, le bloc de gauche au Portugal, le FN et l'extrême gauche en France, l'UKIP au Royaume-Uni, Aube Dorée en Grèce, Podemos en Espagne, Parti de la Liberté aux Pays-Bas, le parti Alternative pour l'Allemagne - Afd, etc.)

Les propos eurosceptiques sont de plus en plus repris par les partis de gouvernement que ce soit en Allemagne, par la CSU, par le Fidesz au pouvoir en Hongrie ou par le parti social-démocrate, SMER, en Slovaquie.

Face aux discours négatifs, les défenseurs de la construction européenne sont très discrets. Il n'y a pas eu un agiornamento de la pensée européenne.

Maintenir unie la famille !

Le Royaume-Uni a été un membre de l'Union plutôt assez clair sur ses intentions. Les gouvernements britanniques ont fixé clairement les limites à la participation de leur pays. Le départ du Royaume-Uni de l'Union n'en constitue pas moins une perte inquiétante et dangereuse pour l'avenir de l'Europe. Se priver de la deuxième ou de la troisième économie européenne n'est pas rien.

La volonté émise par certains d'une sortie rapide et brutale de l'Union européenne n'est pas souhaitable tant sur le plan économique que géostratégique. De toute façon, au-delà des rodomontades de début de négociation, les Allemands et les pays d'Europe du Nord pèseront de tout leur poids pour trouver un compromis.

Par ailleurs, si le Royaume-Uni réussissait à surmonter, seul, le choc provoqué par son départ de l'Union grâce à sa traditionnelle résilience, son exemple pourrait donner des idées à d'autres États.

Enfin, il n'est pas interdit de penser que l'histoire du Royaume-Uni et de l'Union européenne n'est pas complètement achevée. Ce qu'un référendum a décidé, un autre ne peut-il pas le supprimer ? En outre, Outre-manche, la Loi a une valeur bien plus élevée que le référendum. Si en 2017 et plus vraisemblablement en 2018, l'Europe engageait un processus de réforme, les Britanniques pourraient s'enorgueillir d'avoir tiré les premiers et, pourquoi pas, accepter de revenir au sein de la maison européenne.

Le départ du Royaume-Uni a pu faire croire à certains que la France retrouverait toute sa place au sein de l'Union en devenant incontournable pour l'Allemagne. Or, ce n'est pas le cas pour le moment. Au contraire, ce départ révèle un peu plus l'écart entre les deux États.

L'idée d'associer à nouveau le Royaume-Uni afin de relancer la construction européenne est défendue par plusieurs spécialistes dont Hubert Védrine. Sur les questions de défense avec notamment l'éventuel repli américain, rien ne peut être réalisé sans les Britanniques. Au niveau financier, l'Europe est aujourd'hui divisée car ni Paris, ni Francfort ne peuvent rivaliser seuls avec New-York ou les places asiatiques.

L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, c'est plus de 200 millions d'habitants, c'est 40 % du PIB de l'ensemble de l'Europe (Russie comprise). Avec l'Italie, c'est 50 %. Ces trois ou quatre pays sont les piliers de l'Europe. Ils en ont le cœur économique, politique et économique.

La nécessité d'un projet

L'Europe ne peut pas se justifier par sa seule existence. Répéter que l'Union est incontournable tout comme l'euro ne constitue pas une fin-en soi. L'Europe a toujours eu des projets : le marché commun, la politique agricole commune, le développement des régions périphériques, le marché unique, l'euro, etc. Ariane-espace et Airbus traduisent également une certaine forme d'ambition européenne. Demain, l'Europe pourrait s'investir sur les dossiers des énergies renouvelables, les questions environnementales, la santé, le vieillissement, etc.

L'Union européenne est à la recherche d'une plus grande cohérence entre ses membres. Si les États d'Europe de l'Est sont à la recherche d'un parapluie leur

garantissant la paix, l'Europe du Sud demande plus de social quand l'Europe du Nord souhaite un maximum de rigueur.

La question des migrants a souligné les profondes divergences au sein de l'Union. À l'est, le refus d'accueil a été assez marqué du fait que, avec la fin de l'URSS au début des années 90, ces pays fraîchement entrés dans l'Union ont déjà connu de vastes mouvements de population. Par ailleurs, après des années de dominations soviétiques (une seule domination suffit), l'affirmation du sentiment national reste forte. Les États de l'ouest de l'Europe n'ont pas réussi à définir une ligne commune face à l'arrivée des migrants. Entre intégration et refoulement, en passant par le cantonnement, toutes les options ont été retenues sans être réellement appliquées à l'exception de l'Allemagne, du moins jusqu'au milieu de l'année 2016.

Une nouvelle méthode

L'Europe s'est construite par vagues successives reposant sur des consensus permissifs. Il ne faut pas qu'un Etat perde la face ce qui donne lieu à d'importantes surenchères. Les politiques donnaient les grandes lignes qui étaient mises en musique par les services de la Commission. Cette méthode a commencé à s'effriter avec le Traité de Maastricht qui a été contesté au sein de nombreux pays dont la France.

La méthode bute sur le principe de l'unanimité qui aboutit à une surenchère de la dernière voix qui est souvent celle d'un petit État. Elle bute sur la question des responsabilités des États membres. Que ce soit pour la monnaie unique ou pour l'Espace de Schengen, les responsabilités ne sont pas clairement identifiées. L'Espace de Schengen repose sur la liberté de circulation et sur la protection des frontières extérieures qui est laissée en grande partie à la charge des États frontaliers. La crise des migrants a démontré les limites du système. De même, la monnaie unique suppose une coopération, une solidarité et une responsabilité de tous les acteurs pour éviter que le passager clandestin profite des autres. L'Allemagne avec ses excédents excessifs profite de la monnaie unique comme, dans le passé, la Grèce en s'endettant à l'extrême....

L'Europe gagnerait en clarté si les élections nationales des États membres se déroulaient à date fixe et à peu près en même temps pour éviter de longues phases de statu quo provoquées par la succession d'échéances électorales. Ce souhait est pour le moment un vœu pieux mais pourquoi ne pas rêver un peu en cette fin d'année ?

L'Europe du niveau de vie et de la consommation

Pour mesurer les écarts de niveau de vie au sein de l'Union européenne, deux indicateurs peuvent être utilisés : le PIB par habitant et la consommation individuelle. Sur ces dernières années, la convergence engagée avant la crise de 2008 se poursuit entre pays d'Europe de l'Est et les autres pays membres de l'Union.

PIB par habitant

En 2015, le PIB par habitant de la France n'est plus que de 6 points supérieurs à la moyenne quand l'écart était de 9 points en 2013. Ce recul s'inscrit dans une tendance lourde s'expliquant par le fait que la France enregistre une faible croissance qui s'accompagne d'une augmentation de sa population.

Au niveau de l'ensemble de l'Europe, le PIB par habitant varie de quasiment de un à six entre les États membres. Il s'échelonne entre 47 % de la moyenne de l'Union, en Bulgarie, et 264 % au Luxembourg.

Consommation

Afin d'apprécier plus finement le niveau de vie des Européens, il est utile de comparer la consommation individuelle effective (CIE). Cette dernière est constituée de biens et services effectivement consommés par les individus, indépendamment du fait que ces biens et services aient été achetés et payés par les ménages, par l'État, ou par des institutions sans but lucratif. Dans les comparaisons internationales de la consommation en volume, la CIE permet d'intégrer certains services importants consommés par les ménages, comme les services de santé et d'éducation qui peuvent être marchands ou non-marchands selon les pays.

En 2015, la CIE par habitant exprimée en standards de pouvoir d'achat (SPA) s'est située, parmi les États membres, entre 53 % de la moyenne de l'Union européenne en Bulgarie et 137 % au Luxembourg.

Dix États membres ont affiché, en 2015, une CIE par habitant supérieure à la moyenne de l'UE. Le niveau le plus élevé dans l'UE a été enregistré au **Luxembourg**, à 37 % au-dessus de la moyenne de l'UE, devant l'**Allemagne** (à plus de 20 % au-dessus de la moyenne). La **France** a une CIE de 12 % au-dessus de la moyenne européenne. L'écart entre la France et l'Allemagne a tendance à s'accroître. Il était de 11 points en 2015 contre 9 points en 2013.

Dans treize États membres, la CIE par habitant se situait, en 2015, entre la moyenne de l'UE et 30 % en-dessous. En **Italie**, en **Irlande** et à **Chypre**, les niveaux étaient de maximum 10 % inférieurs à la moyenne de l'UE, tandis que l'**Espagne**, la **Lituanie**, le **Portugal** et **Malte** se situaient entre 10 % et 20 % en-dessous.

La **République tchèque**, la **Grèce**, la **Slovaquie**, la **Slovénie** la **Pologne** et l'**Estonie** se positionnaient quant à elles entre 20 % et 30 % en-dessous de la moyenne.

Cinq États membres enregistraient une CIE par habitant plus de 30 % inférieure à la moyenne de l'UE. En **Lettonie** ainsi qu'en **Hongrie**, les niveaux étaient 30 % à 40 % inférieurs à la moyenne quand la **Roumanie**, la **Croatie** et la **Bulgarie** avaient une CIE par habitant plus de 40 % inférieure à la moyenne de l'UE.

La CIE a fortement progressé, de 2013 à 2015, dans plusieurs pays d'Europe de l'Est comme la Roumanie, la Bulgarie ou la Lituanie. En revanche, elle a baissé au Luxembourg (137 % en 2015, contre 145 % en 2013), aux **Pays-Bas** (111 % contre 115 %), en **Autriche** (119 % contre 123 %) et en **Grèce** (77 % contre 80 %). **La France** a également reculé, sa CIE passant de 14 à 12 % au-dessus de la moyenne de 2013 à 2015.

LE COIN DES TENDANCES

Le pire des mondes n'est pas certain !

En cette fin d'année, la période est aux contes de Noël. Pourquoi ne pas en profiter pour dessiner un futur économique ? La prévision à long terme est un exercice délicat que l'écrivain tchèque Milan Kundera a bien résumé en affirmant que « toutes les prévisions se trompent, c'est l'une des rares certitudes qui a été donnée à l'homme. Mais si elles se trompent, elles disent vrai sur ceux qui les énoncent, non pas sur leur avenir, mais sur leur temps présent ».

En 2030, sauf catastrophe systémique, la planète comptera 1 milliard d'habitants de plus portant l'ensemble de la population à 8,3 milliards d'habitants. L'Afrique sera, en grande partie, responsable de la hausse de la population en passant de 1 à 1,6 milliard d'habitants. L'Inde devrait être alors la première puissance démographique mondiale en ayant doublé la Chine. En l'absence de vastes mouvements migratoires, l'Europe, Russie comprise, connaîtra un processus de déclin démographique. L'espérance de vie devrait poursuivre sa progression mais à une vitesse plus lente que celle de ces dernières années. Elle devrait atteindre 74 ans contre 71 ans en 2015. En 2030, plus des deux tiers de la population vivront en ville et 41 agglomérations compteront plus de 10 millions d'habitants. En 2030, la population active atteindra 3,5 milliards d'habitants, en hausse de 600 millions par rapport à 2016. Au sein des pays avancés, elle diminuera. Si la classe moyenne a tendance à stagner voire à reculer au sein des pays occidentaux, elle devrait fortement progresser d'ici 2030 en Asie et en Afrique. Elle compterait 4,9 milliards de personnes en 2030 contre 1,8 milliard en 2016. L'Inde deviendra le premier centre de consommation mondiale doublant ainsi l'Europe.

Le nombre de retraités à l'échelle mondiale passera de 600 millions à un milliard de personnes entre 2015 et 2030. Le nombre de personnes dépendantes sera multiplié par quatre.

Les évolutions technologiques sont plus difficiles à prévoir. Le big-data, le digital, Internet génèrent une multitude d'innovations à l'utilité encore difficile à apprécier. Entre les innovations de confort, les innovations futiles et celles permettant de véritables gains de productivité, il sera nécessaire de faire le tri. Si la science élargit le champ des possibles, il est toujours nécessaire de prendre en compte l'efficacité des innovations.

Il est fort probable que l'automatisation des activités physiques et cognitives se poursuivra d'ici à 2030. Il est ainsi prévu que le nombre d'objets connectés atteigne 150 milliards (contre 50 milliards en 2016). Les objets connectés et tous les services qui y sont liés pourraient générer un chiffre d'affaires de 4 000 à 11 000 milliards de dollars. Le travail devrait profondément évoluer avec, en filigrane, la problématique de la formation des actifs.

La réalité augmentée s'imposera en particulier en matière de communication. Il sera possible de voir son interlocuteur en mode holographique via un Smartphone.

Le blockchain devait faciliter les échanges sécurisés et remettre en cause les plateformes. En revanche, les États tenteront de bloquer par tous les moyens la mise en place de monnaies privées sur le modèle du Bitcoin.

Le web sémantique permettra de dialoguer avec les moteurs de recherche en langage naturel ce qui pourrait amoindrir nos facultés à écrire. Les capacités de traduction simultanée par ordinateur devraient faciliter les échanges au niveau international.

Des progrès importants sont attendus en matière de nanotechnologies tant dans la vie courante que sur le plan médical. Il en est de même pour les techniques géniques et les biotechnologies. La régénération de tissus cellulaires, d'organes à partir de cellules souches devrait se banaliser. Les possibilités de clonage devraient se multiplier avec comme limites les problèmes éthiques et les coûts que cela pourrait engendrer.

De nombreuses incertitudes pèsent sur l'énergie. D'ici 2030, le virage en faveur des énergies renouvelables aura-t-il été pris ou l'abondance des énergies fossiles aura-t-elle ralenti la substitution ? Les contraintes environnementales et la poussée démographique devraient de toute façon imposer une utilisation plus parcimonieuse de l'énergie. La constitution de réseaux décentralisés d'énergie est possible surtout dans les pays d'Afrique.

En 2030, en milieu urbain, le développement de flottes automobiles autonomes est probable. Les voitures seront toutes hybrides à moins que des progrès importants aient été réalisés en matière de batteries.

Le recyclage devrait s'imposer comme un secteur économique clef. La mise en œuvre de nouvelles techniques devrait permettre d'économiser fortement la consommation de matières premières. Le recours de l'eau en état supercritique (eau à 500 degrés sous une pression de 250 bars) offrirait la possibilité de séparer facilement le plastique des composants constituant des cartes électroniques.

L'économie d'usage devrait se substituer à l'économie de la possession. Le développement des flottes de voitures sans conducteur, le développement de l'économie collaborative qui sera professionnalisée devraient marquer les années 30 du XXI^e siècle.

Cette vision optimiste repose sur l'hypothèse que l'économie mondiale ne connaisse pas une sortie de route. Le retour du protectionnisme, la multiplication des comportements non coopératifs au niveau des États, un conflit armé majeur, une catastrophe environnementale (naturelle ou pas) : chacun de ces facteurs, voire la combinaison de plusieurs d'entre eux, pourrait changer évidemment la donne.

La cyber-armée française bientôt en fonction

La sécurité extérieure des États dépend de plus en plus de la maîtrise d'Internet et du digital. Le Ministre de la défense Jean-Yves le Drian a pris acte de cette situation en déclarant au début du mois de décembre que « le combat numérique est devenu une arme à part entière des armées françaises, utilisable à des fins aussi bien offensives que défensives ». Il a ajouté que « l'émergence d'un nouveau milieu, d'un champ de bataille cyber, doit nous amener à repenser profondément notre manière d'aborder l'art de la guerre (...) comme l'aviation au début du XXe siècle ». Il a précisé « en temps de guerre, l'arme cyber pourra être la réponse, ou une partie de la réponse, à une agression armée, qu'elle soit de nature cyber ou non ».

La France suit en cela l'exemple des États-Unis, de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Nord et du Royaume-Uni en développant une stratégie numérique reposant sur trois piliers - renseignement, protection/défense et lutte informatique offensive.

Les autorités françaises ont ainsi reconnu avoir les moyens de recourir à des armes numériques de la même façon qu'elles peuvent utiliser des armes classiques de type missile pour riposter à une attaque aussi bien cyber que conventionnelle.

« Nos capacités cyber offensives doivent nous permettre de nous introduire dans les systèmes ou les réseaux de nos ennemis, afin d'y causer des dommages, des interruptions de service ou des neutralisations temporaires ou définitives » a souligné le ministre.

À cette fin, une armée numérique est mise en place. À compter du mois de janvier 2017, un commandement des opérations cyber, placé sous la responsabilité directe du chef d'état-major des armées, sera créé et doté d'un état-major resserré. 2 600 « combattants numériques » seront affectés à cette nouvelle arme.

Compte tenu de l'importance prise par les réseaux dans la vie des États, une attaque informatique pourrait occasionner des dommages importants qui pourraient remettre en cause le fonctionnement au quotidien de la vie d'un pays et de son économe. C'est pourquoi le Ministre de la Défense a mentionné « qu'une attaque informatique majeure, eu égard aux dommages qu'elle causerait, pourrait constituer une agression armée au sens de l'article 51 de la Charte des Nations Unies et justifier ainsi l'invocation de la légitime défense ». La Chine ou la Corée du Nord ont créé des entités capables de pirater les serveurs informatiques à l'étranger. Israël et les Américains ont réussi à ralentir le programme nucléaire iranien grâce à des attaques informatiques. La Russie est accusée, par les autorités américaines, d'avoir pénétré plusieurs sites

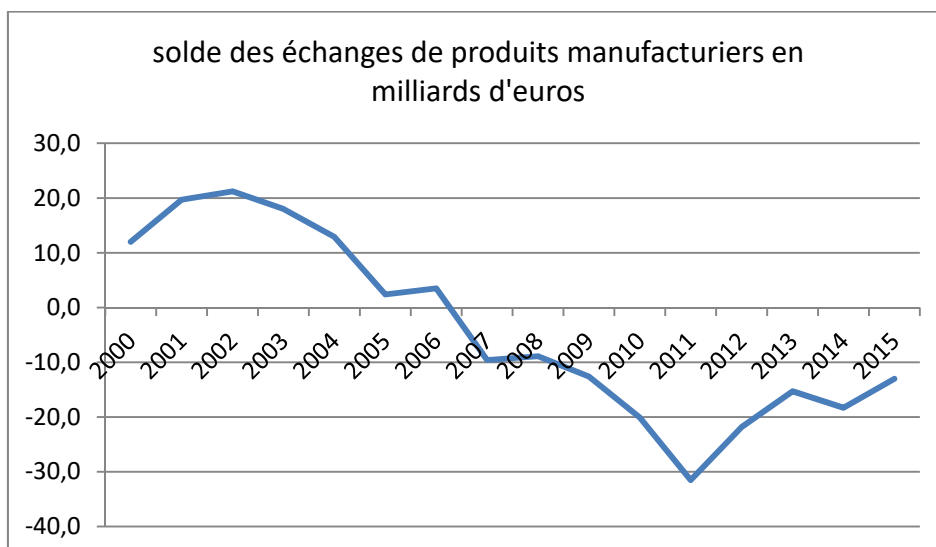
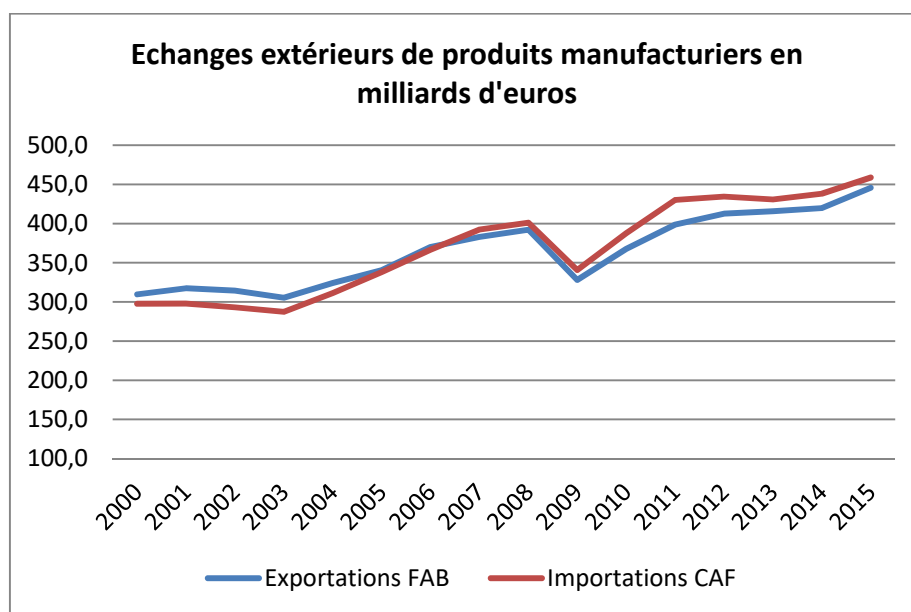
de l'administration afin d'accéder à des informations confidentielles et de les divulguer en vue de nuire à Hillary Clinton.

Néanmoins, un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les cyberarmées reste l'identification des groupes ou États à l'origine de cyberattaques. Pour montrer la détermination de la France à assurer en la matière sa sécurité, le Ministre de la défense a indiqué que si l'attaque informatique transite par un État qui « n'aurait pas empêché une telle utilisation, la responsabilité de cet État pourrait être mise en jeu ».

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Biens industriels, un déficit bien ancré

Le décrochage de l'industrie française est intervenu au milieu des années 2000. Elle a été concurrencée par l'Allemagne qui a maîtrisé ses coûts de production et est montée en gamme ainsi que par les pays émergents. Les entreprises françaises ont supporté des augmentations de charges dans les années 2000 qui ont été compensées partiellement par des exonérations sur les bas salaires. L'exportation des produits français dépend du niveau de prix à la différence de l'Allemagne qui se caractérise par une faible élasticité. L'appréciation de l'euro a, de ce fait, touché plus durement les exportations françaises que celles de son partenaire d'Outre-Rhin.



Le COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 18 décembre

Au **Japon**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** de novembre.

Lundi 19 décembre

En **Chine** sera publié **l'indice des prix des maisons** de novembre.

Au **Japon**, il faudra regarder **la réunion de la Banque centrale** qui sera suivie d'une **déclaration sur la politique monétaire**.

Pour **l'Allemagne**, seront communiqués **les indices IFO « climat des affaires », « estimation courante », et « perspectives »** pour le mois de décembre.

Pour **l'Union européenne**, sera publié **le coût du travail** au cours du 3^e trimestre 2016.

Mardi 20 décembre

En **Allemagne**, il faudra suivre **l'indice de prix à la production** de novembre.

Pour **l'Union européenne**, sera connu **le résultat du compte courant** d'octobre.

En **Italie**, il faudra suivre **le taux de chômage**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **l'enquête CBI sur le commerce de distribution** en décembre.

Aux **États-Unis** seront connus **l'indice Redbook** du 16 décembre et **les stocks de pétrole hebdomadaire**.

En **Chine**, il faudra suivre **l'indice des indicateurs avancés** de novembre.

Mercredi 21 décembre

Au **Japon**, sera communiqué **l'indice de la production** du mois d'octobre.

Au **Royaume-Uni**, seront connus **les prix des maisons « Nationwide »** de décembre.

En **Allemagne**, seront connus **les premiers résultats de l'emploi** en décembre.

En **Italie**, sera communiquée **l'augmentation des salaires** du mois de novembre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les ventes de maisons existantes et les variations des stocks de pétrole brut** communiquées par l'Agence Internationale de l'Energie.

Jeudi 22 décembre

En **Italie**, seront connues **les ventes industrielles** d'octobre.

Pour **l'Union européenne**, sera publié le bulletin **économique**.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat des ventes de détail** d'octobre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice de l'activité nationale de la FED de Chicago, les dépenses de consommation et les revenus des particuliers** pour le mois de novembre. **Une évaluation affinée du PIB du 3^e trimestre** sera rendue publique. Par ailleurs, il faudra regarder **les indicateurs avancés du mois de novembre, l'indice des prix des maisons, l'activité manufacturière de la FED du Kansas et les variations de stocks de gaz naturel**.

Vendredi 23 décembre

En **Allemagne**, sera communiquée **l'enquête GfK sur la confiance des consommateurs** de janvier.

En **France**, il faudra regarder **les dépenses de consommation des ménages en biens et la construction de logements** de novembre et **la dette au sens de Maastricht des administrations publiques** pour le 3^e trimestre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan et les ventes de maisons neuves** pour le mois de novembre. Sera également communiqué **le décompte des forages pétroliers (US Baker Hughes)**.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Roy-Uni
PIB <i>en Mds d'euros</i> 2015	2 181	3 033	1642	1076	10 456	2 577
Croissance PIB <i>En %</i> Sept. 2016	1,1	1,7	1,0	3,2	1,6	2,3
Inflation <i>en %</i> Oct. 2016	0,5	0,8	-0,2	0,5	0,6	0,9
Taux de chômage <i>en %</i> Oct.2016	9,7	4,1	11,6	19,2	9,8	4,7
Solde public <i>En % du PIB</i> 2015	-3,5	+0,7	-2,6	-5,1	-2,1	-4,3
Dette publique <i>En % du PIB</i> 2015	96,2	71,2	132,3	99,8	92,6	88,1
Balance des paiements courants <i>En % du PIB</i> 2015	-1,4	8,7	2,6	1,9	3,2	-5,9

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 1000 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 500 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC